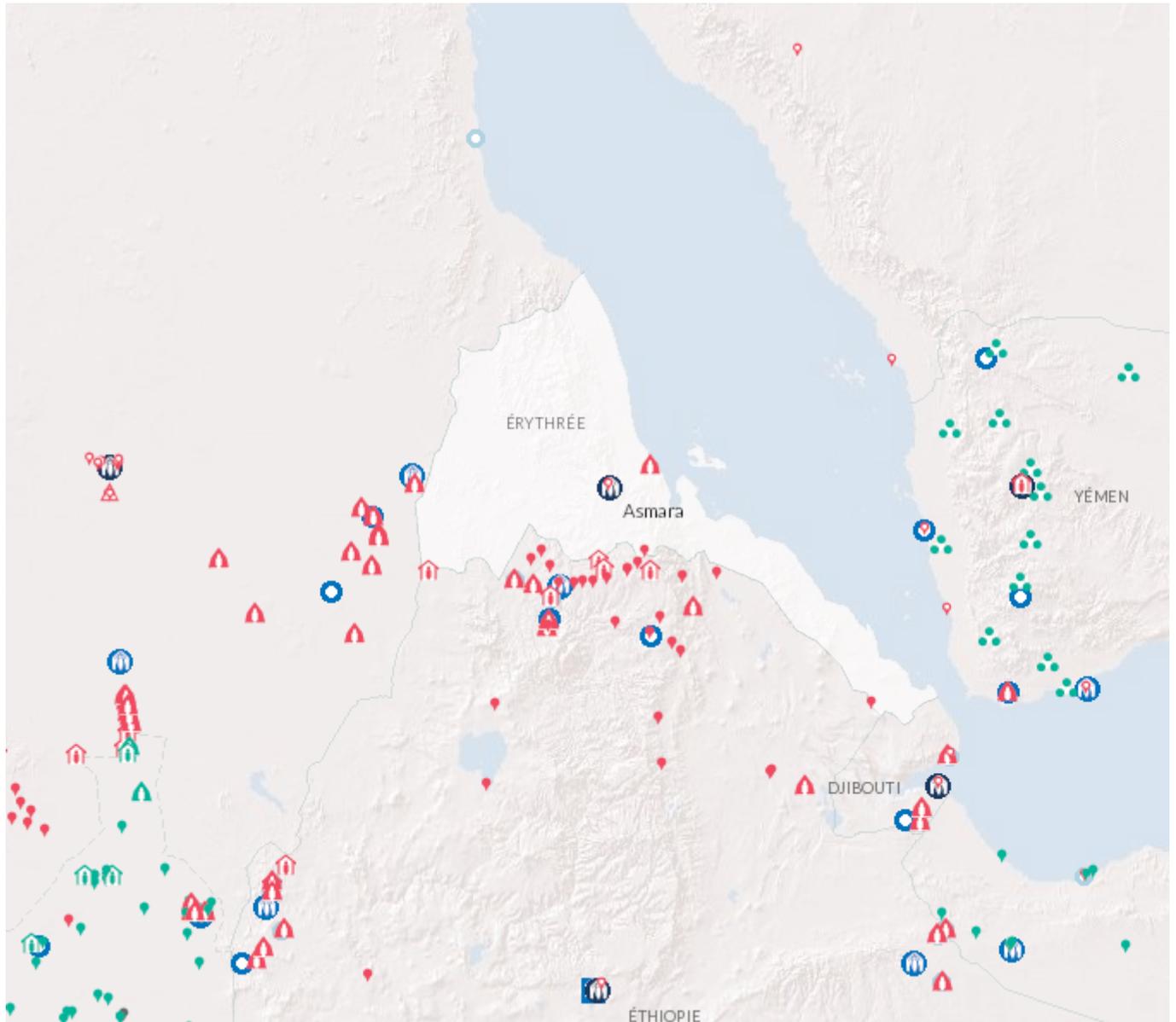


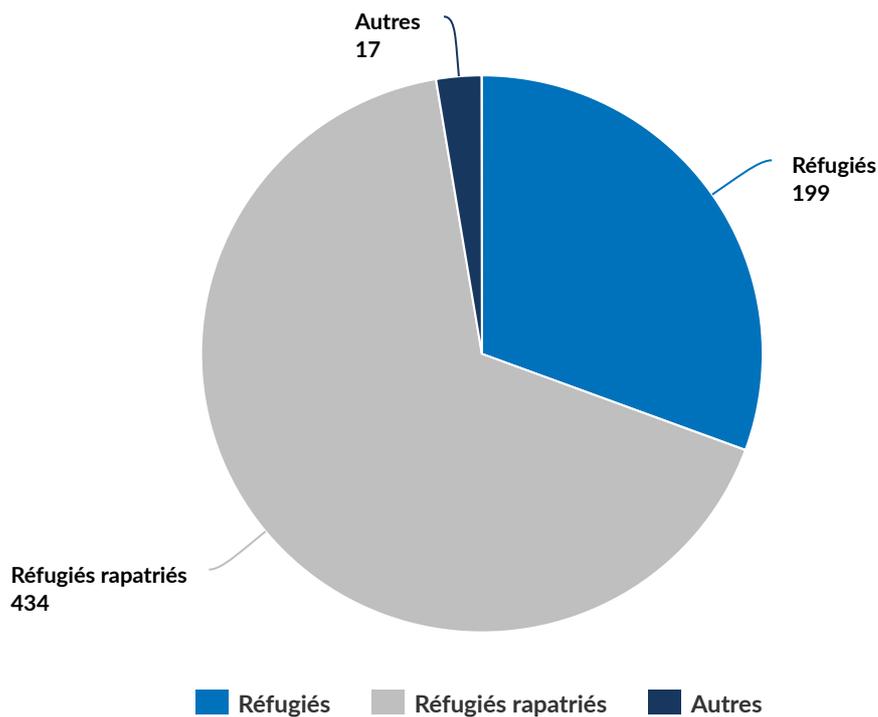
Opération: Érythrée



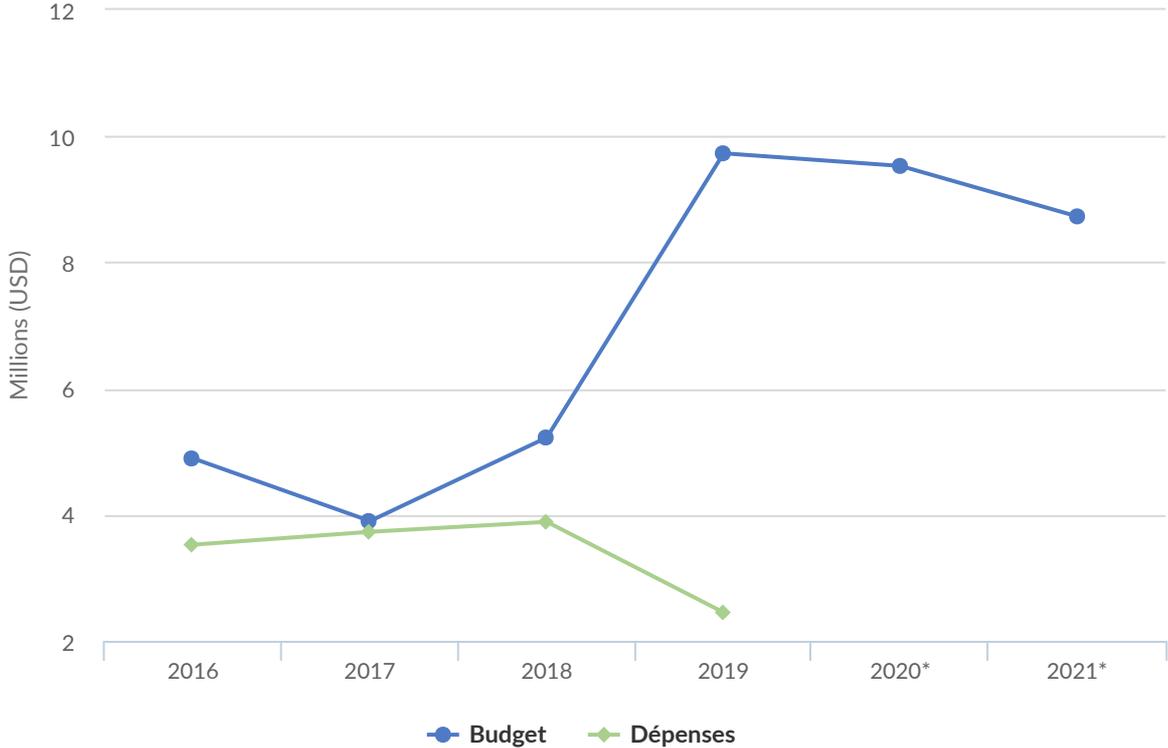
Personnes relevant de la compétence du HCR

- 75% EN 2019

2019	650
2018	2,570
2017	2,879



Budgets et Dépenses - Érythrée



CHIFFRES DE PLANIFICATION CLÉS POUR 2021

- 400 réfugiés et rapatriés bénéficieront d'une assistance en matière de protection
- 200 réfugiés recevront des aides en espèces mensuelles à usages multiples
- 40 réfugiés bénéficieront d'un retour volontaire facilité

RÉSUMÉ DU PLAN 2021

Environnement opérationnel

À la fin de l'année 2020, l'Érythrée accueille quelque 200 réfugiés d'Éthiopie, de Somalie, du Soudan et du Soudan du Sud, dont la majorité (environ 140) vivent en milieu urbain, tandis que quelque 80 sont accueillis dans le camp de réfugiés d'Umkulu. En outre, le HCR s'attend en 2021 à accueillir 200 rapatriés érythréens supplémentaires en provenance de Libye, du Soudan et du Soudan du Sud qui auront tous besoin d'assistance pour se réintégrer. L'organisation prévoit également d'accueillir des réfugiés éthiopiens de la région du Tigré, compte tenu du conflit en cours. Un plan de préparation d'urgence pour les réfugiés, dirigé par le HCR, est en place pour accueillir quelque 10 000 réfugiés éthiopiens.

L'environnement de protection en Érythrée est difficile, sans aucun cadre juridique pour les réfugiés car l'Érythrée n'est pas partie à la Convention de 1951 sur les réfugiés et aux cadres applicables, ni aux deux conventions sur l'apatridie. Depuis 2019, les relations avec le Gouvernement restent tendues, la coopération étant de plus en plus conditionnée à l'abrogation par le HCR de ses directives d'éligibilité pour l'évaluation des besoins de protection internationale des demandeurs d'asile en provenance d'Érythrée. L'accès du HCR aux réfugiés et ses activités opérationnelles en Érythrée s'en sont donc trouvés fortement restreints, l'accès au camp de réfugiés et la capacité du HCR à fournir des services étant limitées. En 2021, cela continuera à avoir un impact sur la capacité du HCR à soutenir les rapatriements volontaires et l'enregistrement des nouveaux arrivants. L'accès aux réfugiés urbains, qui a été refusé par le Gouvernement tout au long de l'année 2020, continuera probablement à être limité en 2021.

Le HCR continuera à travailler en coopération avec l'équipe de pays des Nations Unies, en participant aux différents groupes interagences.

Priorités principales

En 2021, le HCR s'efforcera de :

- Plaider en faveur d'un accès aux populations réfugiées.
 - Plaider pour l'accès à l'asile en Érythrée – y compris pour la ratification de la Convention sur les réfugiés de 1951 et de son protocole de 1967, ainsi que des deux conventions sur l'apatridie.
 - Plaider pour que le Gouvernement adopte une législation nationale en matière d'asile conforme au droit international, afin de garantir le droit d'asile et le respect de ses obligations internationales envers les réfugiés, notamment à la lumière des incertitudes régionales.
 - Fournir une assistance et un soutien essentiels aux réfugiés dans les camps et les zones urbaines par le biais des partenaires ou d'autres moyens d'assistance, telles que les aides en espèces.
 - Travailler à la recherche de solutions durables pour les réfugiés et les rapatriés en Érythrée et plaider pour leur mise en œuvre.
 - Donner la priorité à la protection et à l'assistance des rapatriés pour soutenir leur réintégration.
-